

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 15 octobre 2024

Présents :

Equipe éducative : Mme Chanson, Mme De Abreu, Mme Sauvage, Mme Piguët, Mme Ragonnet, Mme Dollois, Mme Brice, Mme Petit, Mme Maigret

Parents : Mme Demesy, Mme Faivre, Mme Ninucci, Mme Fournier, M. Pigeollot, Mme Bichet, Mme Cheviet, Mme Cerra, Mme Jeannerey.

Périscolaire : Mme Blaise

Elus : Mme Bréhat, M. Cholley, M. Jamey, M. Duchanois, M. Tard, M. Valot,

Excusés : Mme Zimmer, Mme Lepaul, Mme Grosjean, Mme Ferry, M. Veillon

La séance débute à 18h00.

• **Résultats des élections :**

La liste électorale comptait 149 électeurs. Il y a eu 113 votants dont 98 bulletins exprimés et 15 nuls ou blancs 75,84 % de participation. C'est un très bon taux de participation. Il n'y avait qu'une liste qui est donc élue.

Titulaires : Mme Demesy, Mme Faivre, Mme Ninucci, Mme Fournier, M. Pigeollot

Suppléants : Mme Bichet, Mme Cheviet, Mme Ferry, Mme Cerra, Mme Jeannerey.

Les parents élus s'interrogent sur la façon dont les autres parents peuvent se tourner vers eux pour d'éventuelles questions. Il leur est suggéré de créer une adresse mail pour l'ensemble des représentants de parents d'élèves. Cette adresse pourrait être communiquée à l'ensemble des familles via Educartable.

• **Effectifs :**

A cette rentrée 2024, nous comptons 110 élèves.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
7	12	15	14	17	12	16	17	110

Cela correspond à 77 familles.

Les effectifs sont répartis comme suit :

7 PS et 12 MS soit 19 élèves dans la classe de Mme Chanson, secondée par Mme Petit, Atsem, toute la journée.

15 GS et 8 CE1 soit 23 élèves dans la classe de Mme Ragonnet, secondée par Mme Maigret, Atsem, le matin.

14 CP et 9 CE1 soit 23 élèves dans la classe de Mme Sauvage (lundi, jeudi et vendredi) et de Mme Dollois (mardi).

12 CE2 et 10 CM1 soit 22 élèves dans la classe de Mme De Abreu (mardi, jeudi et vendredi) et de Mme Zimmer (lundi).

6 CM1 et 17 CM2 soit 23 élèves dans la classe de Mme Piguët.

Mme Sauvage est déchargée le mardi pour la direction d'école.

Mme Brice, enseignante mission vie scolaire, intervient les mardis sur le climat scolaire. Sa mission est de co-intervenir avec les enseignants, d'apporter de l'aide à certains enfants qui présentent des troubles de l'apprentissage ou du comportement, de façon individuelle ou en petits groupes et de travailler au développement des compétences psycho-sociales chez les élèves

Répartition des élèves en fonction des communes :

Communes	Nombre d'élèves	Communes	Nombre d'élèves
Villers-lès-Luxeuil	28	Baudoncourt	2
Abelcourt	25	Baudoncourt / Ailloncourt	2
Ehuns	17	Froideconche / Breuches	2
Sainte-Marie	9	Aillevillers	1
Betoncourt	6	Clairegoutte	1
Visoncourt	5	Dampierre les Conflans	1
Velorcey	5	Ormoiche	1
Meurcourt	5		

Prévisions :

Aujourd'hui, il y a 9 enfants nés en 2022 sur les 6 communes du SICG susceptibles d'être scolarisés à la rentrée 2024. Il risque donc d'y avoir une chute d'effectif avec 17 CM2 quittant l'établissement cette même année.

M. Tard, maire d'Ehuns indique que 2 enfants seraient à prendre en compte dans ces prévisions pour sa commune.

M.Valot et M. Tard, maires de Villers et d'Ehuns, tiennent à souligner que des arrivées de familles sont fréquentes au cours de l'été.

- Sécurité :

Le **plan Vigipirate est toujours en « urgence attentat »** : les locaux sont toujours fermés à clé et le portail de la cour l'est également. Il est donc important de bien arriver à l'heure. Les numéros de téléphone de l'école et du périscolaire sont affichés sur la grille et la porte du préau.

En cas d'arrivée à l'école en dehors des heures d'entrée et de sortie des élèves, l'école n'ayant pas de sonnette, il est nécessaire que les parents et intervenants contactent l'école sur la ligne de téléphone fixe afin que l'on puisse leur ouvrir.

L'école dispose aussi de 2 **PPMS (Plan Particulier de Mise en sécurité)** qui ont été actualisés :

- un PPMS Risques Majeurs
- et un PPMS Attentat Intrusion.

Un **exercice incendie** a été réalisé le mardi 17 septembre 2024 : tout s'est bien déroulé. L'évacuation du bâtiment s'est passée rapidement et dans le calme. Il manquait une clé à l'issue de secours située dans le sas d'entrée des classes de CE2 / CM1 et CM1 / CM2. Une clé a été ajoutée. Deux autres exercices auront lieu au cours de l'année scolaire.

Cette année, un **exercice PPMS « Risques majeurs »** devait être réalisé par chaque école de façon autonome avant les vacances de la Toussaint. Il a été effectué ce mardi 15 octobre 2024 à 16h00. Une tempête a été choisie comme risque majeur. L'exercice s'est déroulé dans de bonnes conditions, sans affolement.

Un exercice PPMS « **Attention Intrusion** » sera réalisé avant la fin de l'année 2024.

Au niveau de la sécurité passive de l'école, le SICG devra porter sa vigilance sur les clôtures d'enceinte et sur l'occultation des salles de confinement pour les mettre en conformité avec les exigences du PPMS. Une demande de travaux et de documents parviendra prochainement au SICG.

Mme Sauvage a suivi dernièrement une formation « extincteurs » avec d'autres directeurs des écoles du secteur. Il ressort de cette formation que l'existence de deux points de rassemblement ne serait pas conforme ; le point de rassemblement ne devrait également pas être situé au niveau de l'accès pompiers.

Mme Sauvage suggère, comme indiqué lors de sa formation, de faire appel aux pompiers de Luxeuil qui seraient à même de préconiser une mise en sécurité optimale et conforme aux exigences en ce domaine. Mme Bréhat, tout comme Mme Sauvage, pensait que deux points de rassemblement étaient nécessaires au vu de la configuration de l'école.

Elle s'engage à accompagner la directrice dans cette démarche de mise en conformité et indique qu'une vérification des extincteurs de l'école sera réalisée durant la première semaine des vacances.

- **Règlement intérieur :**

Le règlement intérieur de l'école se base sur le règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques de la Haute-Saône datant du 29/03/2024 (disponible sur le site de l'école).

Ce règlement intérieur reprend les dispositions du règlement départemental mais fixe également des spécificités locales.

Une exception : les inscriptions se font à l'école alors que le règlement départemental indique que « L'admission est prononcée par le directeur d'école après inscription par la collectivité territoriale compétente ».

L'équipe enseignante souhaite apporter une modification au règlement intérieur en y incluant la phrase suivante : « Conformément à l'article L.-511-5 du code de l'éducation, l'utilisation du téléphone portable et de tout autre équipement terminal de communications électroniques est interdit. »

Cette modification est approuvée à l'unanimité ; le nouveau règlement est donc adopté à l'unanimité. Il sera disponible sur le site de l'école : <http://elem-villers-les-luxeuil.ac-besancon.fr/>.

- **Protocole de santé mentale et programme PHARe :**

Chaque établissement doit se doter d'un **protocole de santé mentale** qui concerne l'ensemble de la communauté éducative et fait de la question de la santé mentale un objet de travail commun. Ce protocole formalise le rôle de chacun, en fonction de son domaine d'expertise, pour organiser des actions, du repérage jusqu'à la prise en charge des élèves en situation de souffrance psychique. Il précise également le circuit de communication, notamment envers les familles, et les règles de confidentialité.

Mme SAUVAGE présente le protocole du Pôle Educatif Les Courlis. Ce protocole est disponible sur demande.

Le **programme de lutte contre le harcèlement à l'école, pHARe**, est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement. Il engage collectivement les adultes et les élèves contre le harcèlement en milieu scolaire.

Le 7 novembre 2024 est la Journée nationale de lutte contre le harcèlement. Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être.

Les enseignantes travaillent sur le vivre ensemble avec leurs élèves au quotidien et dans des ateliers dédiés de la PS au CM2. Elles dispensent également des cours d'empathie avec l'aide de Mme Brice, référente Vie Scolaire, qui interviendra au cours de l'année dans chaque classe.

- **Résultats aux évaluations nationales de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 :**

Début septembre, les élèves de CP à CM2 ont été soumis à des évaluations nationales dont les résultats anonymes sont remontés informatiquement.

Elles répondent à un triple objectif :

- donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser ;
- permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité ;
- ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

Deux types d'élèves sont identifiés :

- **élèves à besoin**, c'est-à-dire ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en grande difficulté : un besoin est identifié.
- **élèves fragiles**, c'est à dire ceux dont les acquis sont fragiles et pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier.

CP : 14 élèves	Élèves fragiles	Élèves à besoin
Comprendre des textes à l'oral	0	0
Reconnaître des différentes écritures d'une lettre	1	0
Manipuler des syllabes	0	1
Comprendre des mots à l'oral	2	0
Comprendre des phrases à l'oral	2	0
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	0	0
Manipuler des phonèmes	0	0
Lire des nombres entiers	0	0
Résoudre des problèmes	1	1
Quantifier des collections	0	0
Comparer des nombres	0	0
Reproduire un quadrillage	1	0
Écrire des nombres entiers	0	0
Placer un nombre sur une ligne graduée	2	0

❖ **Evaluations CP :**

- **Français :**

1 élève à besoin => manipuler des syllabes / reconnaître les différentes écritures d'une lettre

3 élèves fragiles => comprendre des mots ou des phrases à l'oral (dans ces 3 élèves nous retrouvons l'élève en difficulté sur les différentes écritures)

- **Mathématiques :**

1 élève à besoin et 1 élève fragile => résoudre des problèmes

2 élèves fragiles => placer un nombre sur une ligne graduée

1 élève fragile => reproduire un quadrillage

Les résultats sont bons. Sur les quatorze élèves de CP, ce sont trois élèves qui rencontrent des difficultés en français ou en mathématiques..

CE1 : 17 élèves	Élèves fragiles	Élèves à besoin
Comprendre des textes lus seul	1	0
Écrire des syllabes	2	0
Comprendre des phrases lues seul	3	0
Comprendre des mots à l'oral	4	0
Écrire des mots	1	2
Comprendre des phrases à l'oral	0	0
Lire à voix haute des mots	6	1
Lire à voix haute un texte	8	0
Lire des nombres entiers	3	0
Résoudre des problèmes	7	0
Additionner	3	2
Soustraire	4	2
Calculer mentalement	3	0
Écrire des nombres entiers	3	1
Placer un nombre sur une ligne graduée	2	0
Reproduire un assemblage	2	0

❖ **Evaluations CE1 :**

- **Français :**

2 élèves à besoins => écrire des mots et lire à voix haute des mots (dont 1 concerné par un diagnostic de dyslexie / dysorthographe)

8 élèves fragiles => lire à voix haute un texte (fluence :
rapidité de lecture)



Ce sont les mêmes élèves qui sont en difficulté sur ces items

6 élèves fragiles => lire à voix haute des mots

4 élèves fragiles => comprendre des phrases lues seul (exercice chronométré, ce n'est pas la compréhension qui pose souci mais la rapidité de lecture)

En conclusion, nos élèves de CE1 rencontrent des difficultés en lecture notamment en fluence. La compréhension orale est bonne.

- **Mathématiques :**

4 élèves à besoins => calculer en ligne et en particulier soustraire (exercice chronométré donc de rapidité)

1 élève à besoins => écrire des nombres entiers

3 élèves fragiles => lire des nombres entiers et écrire les nombres entiers (on remarque que ce ne sont pas forcément les mêmes élèves qui sont en difficulté sur ces deux items)

7 élèves fragiles => résoudre des problèmes (la lecture n'étant pas un obstacle car le problème était lu par l'enseignant)

6 élèves fragiles => calculer en ligne et en particulier soustraire (plus d'élèves en difficulté sur l'item soustraire)

3 élèves fragiles => calculer mentalement (les mêmes élèves déjà en difficulté sur le calcul en ligne)

2 élèves fragiles => placer un nombre sur une droite graduée

2 élèves fragiles => reproduire un assemblage

Nous remarquons que nos élèves de CE1 sont majoritairement en difficulté en résolution de problèmes mais aussi en calcul. Par rapport à l'année dernière, nous avons moins d'élèves en difficulté sur la résolution de problèmes.

CE2 : 12 élèves	Élèves fragiles	Élèves à besoin
Comprendre un texte lu seul(e)	6	0
Écrire des mots	2	0
Comprendre un texte et des phrases à l'oral	1	0
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	2	4
Mémoriser des temps de conjugaison	5	2
Comprendre des phrases lues seul(e)	0	0
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	4	0
Différencier les principales classes de mots	4	3
Lire à voix haute un texte	4	0
Écrire des nombres entiers Écrire des syllabes	3	0
Résoudre des problèmes	2	3
Placer un nombre sur une ligne graduée	3	2
Poser et calculer	4	0
Reconnaître un nombre entier à partir de sa décomposition additive	2	1
Ordonner des nombres	2	2
Mémoriser des faits numériques	2	1
Lire des nombres entiers	2	0
Mémoriser des procédures	1	3

❖ **Evaluations CE2 :**

- Français :

Les élèves ont principalement des difficultés en grammaire (repérer le sujet et le verbe (5 élèves), identifier la nature des mots (4 élèves)) et en conjugaison (mémoriser les temps (4 élèves)).

Quelques élèves ont une fluence de lecture faible (3 élèves) et des difficultés à comprendre un texte lu (2 élèves).

- Maths :

Les difficultés les plus importantes sont la résolution de problèmes (5 élèves), ainsi que la rapidité à calculer mentalement (4 élèves).

Quelques élèves ont encore du mal à reconnaître (2 élèves), lire (1 élève) et écrire les nombres (2 élèves), les ordonner (3 élèves) et les placer sur une droite (2 élèves). Et en calcul, certains ne connaissent pas leurs tables d'additions (2 élèves) et ont des difficultés à poser et résoudre une opération (2 élèves).

Donc sur les 12 élèves, 7 élèves sont à besoins et 9 élèves sont fragiles.

CM1 : 16 élèves	Élèves fragiles	Élèves à besoin
Comprendre un texte lu seul	3	0
Comprendre des textes à l'oral	2	0
Écrire des mots	4	0
Identifier la relation sujet-verbe	1	2
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	2	2
Mémoriser des temps de conjugaison	6	1
Différencier les principales classes de mots	4	5
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	4	2
Savoir trouver des synonymes	7	0
Savoir trouver des mots de la même famille	1	0
Lire à voix haute un texte	4	3
Résoudre des problèmes	4	1
Placer un nombre sur une ligne graduée	2	4
Poser et calculer	5	1
Mémoriser des faits numériques	5	9
Écrire des nombres entiers	0	0
Reconnaître un nombre à partir de sa décomposition additive	3	1
Mémoriser des procédures	9	3

❖ **Evaluations CM1 :**

Mme De Abreu :

Début de CM1 : sur 10 élèves :

- Français :

Les élèves ont principalement des difficultés en grammaire (repérer le sujet et le verbe (4 élèves), identifier la nature des mots (4 élèves)) et en orthographe pour écrire des mots sous la dictée (3 élèves).

Quelques élèves ont une fluence de lecture faible (3 élèves) et des difficultés à comprendre un texte lu (1 élève).

Les autres difficultés sont : la mémorisation des temps de conjugaison (2 élèves) les accords dans le GN (2 élèves), les synonymes d'un mot (3 élèves).

- Mathématiques :

La principale difficulté est la rapidité de calcul : tables de multiplication (9 élèves) et procédures de calcul (7 élèves) mais le temps imparti (1 min) pour réaliser tous les calculs semble très faible pour des élèves en début de CM1.

Placer des nombres sur une droite graduée pose également problème (5 élèves).

A noter que les élèves ont réussi à reconnaître, lire, écrire les nombres, poser et calculer (sauf 1: élève dys) et à résoudre les problèmes.

Mme Piguet :

CM1 : groupe CM1 / CM2 : Les résultats sont mitigés (6 élèves). Une élève se trouve en difficulté dans l'ensemble des compétences, mais un PPRE était envisagé. Les difficultés demeurent dans l'item « mémoriser des faits et des procédures », mais l'attendu est élevé même pour des experts : 25 calculs en 1 minutes (en sachant que

l'apprentissage des tables n'avait pas été réactivé pour cette année), 30 calculs en 3 minutes mélangeant additions, soustractions, multiplications).

CM2 : 17 élèves	Élèves fragiles	Élèves à besoin
Comprendre un texte lu seul	6	3
Comprendre un texte à l'oral	4	0
Écrire des mots	1	3
Maîtriser l'accord du verbe conjugué	9	1
Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs	4	2
Différencier les principales classes de mots	4	3
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	5	3
Savoir trouver des synonymes et des mots de la même famille	5	0
Lire à voix haute un texte	1	8
Résoudre des problèmes	10	2
Placer un nombre sur une ligne graduée	4	2
Poser et calculer	6	3
Mémoriser des faits numériques	4	10
Écrire des nombres entiers	0	2
Utiliser différentes représentations d'un nombre	4	2
Mémoriser des procédures	6	3
Utiliser différentes représentations des nombres	4	2

❖ **Evaluations CM2 :**

Les résultats sont faibles pour une partie des élèves, mais environ 25 % des élèves du groupe sont des élèves à besoins particuliers bénéficiant déjà d'un PAP ou d'un PPRE.

Les items qui ont posé le plus de difficultés sont : mémoriser des faits et des procédures, résoudre des problèmes, lire de façon fluide et comprendre un texte seul.

Cependant les attentes pour ces items sont élevées même pour de très bons élèves. Par exemple, en lecture fluide, l'attendu de fin de CM2 est de 120 mots / minute. Pour ces évaluations, il en était attendu 204 mots /minute...

Les évaluations ont eu lieu très tôt dans l'année : beaucoup de notions abordées n'avaient pas encore été réactivées. Les élèves ont parfois besoin de temps pour se remettre dans le bain.

Conclusion : Aux regards de ces résultats, l'équipe enseignante va cibler plus particulièrement la lecture fluente et la résolution de problèmes pour les deux cycles.

Le décroisement du cycle 2 portera plus particulièrement sur la résolution de problèmes.

L'équipe note de grosses difficultés pour les élèves à mémoriser les tables d'additions et de multiplication tout comme les temps de conjugaison.

• **Suivi des élèves en difficultés - RASED - élèves à besoin particuliers :**

Une dizaine de **PPRE (Programme Personnalisé de réussite Educative)** sont en cours de rédaction.

Une dizaine de **demandes auprès du RASED** (Réseau Aide Spécialisé aux Enfants en Difficulté) seront également rédigées cette année.

Le RASED, dont les bureaux sont situés à l'école du Bois de la Dame à Luxeuil-les-Bains, est composé d'une psychologue scolaire, Mme Fabienne GROSJEAN et d'une enseignante spécialisée, Mme Christelle LEPAUL. Les interventions du Réseau se font sur demande des enseignants et quelquefois des parents, toujours avec l'autorisation et la collaboration de la famille de l'enfant. L'enseignant renseigne alors une fiche de demande d'aide qui sera analysée en synthèse par les membres du réseau.

3 élèves ont un **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)**. Nous ne pouvons donner aucun médicament sans ce document qui est à destination des enfants atteints de troubles de la santé chronique, d'allergie, ou encore d'intolérance alimentaire.

Nous faisons partie des secteurs découverts, c'est à dire que notre référent en matière de santé est le médecin départemental, le docteur Guillaume. Il ne se déplace pas mais demeure consultable par courriel ou téléphone.

- les bilans médicaux sont remplacés par un examen infirmier ;
- les PAI (projets d'accueil individualisé) sont signés par le médecin traitant de l'enfant (sauf en cas de refus) ;
- les PAP (plans d'accompagnement personnalisés) ne sont plus validés par le médecin scolaire mais peuvent l'être par le médecin traitant.

5 élèves bénéficient un **PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)**. Quatre d'entre eux vont disposer de tablettes fournies par leurs propres parents pour les aider dans leurs tâches quotidiennes. Cet outillage répond à un besoin inscrit dans leur PAP.

Ce PAP s'adresse aux élèves présentant des difficultés scolaires durables, liées à un trouble avéré des apprentissages. Les principaux troubles des apprentissages sont :

- la dyslexie (trouble spécifique de la lecture),
- la dyspraxie (trouble du développement moteur et de l'écriture),
- la dyscalculie (troubles des activités numériques),
- la dysphasie (trouble du langage oral)
- élèves intellectuellement précoces
- et les troubles de l'attention.

2 élèves ont un **PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)** et une demande va être déposée auprès de la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) pour un autre élève. Une seule AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) est présente pour les élèves dont les dossiers sont validés ou en cours de traitement : Patricia Guervin, qui assure aussi l'accompagnement dans le transport sur la ligne Abelcourt-Villers.

Un quart des élèves de l'école ont un suivi extérieur auprès d'orthophonistes majoritairement, de psychomotriciens, d'ergothérapeutes et de psychologues.

L'accès aux soins de nos élèves est difficile. Pour effectuer des bilans et bénéficier des suivis qui en découlent, les temps sur liste d'attente sont très longs.

Les **séances d'APC** se déroulent les lundi, mardi et jeudi soir de 16h30 à 17h30. Des groupes de besoin sont identifiés en conseil des maîtres. En première période, 25 élèves ont bénéficié des APC : le renforcement des fondamentaux était ciblé.

- **Continuité pédagogique** (si l'école venait à fermer, par exemple, pour raisons sanitaires) :

Pour l'ensemble des classes, le lien école/famille pourra se faire par Educartable ou par mail.

CM1/CM2 : Les livres de mathématiques et de français seront donnés aux élèves. Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Il sera possible de venir chercher les

impressions à l'école. Les travaux des élèves se feront sur feuilles afin de faciliter les retours réguliers faits par mail ou déposés dans la boîte aux lettres de l'école.

CE2/CM1 : L'enseignante fonctionnera avec des padlets (des liens seront distribués aux parents) qui regrouperont le travail donné quotidiennement.

CE1 (Mme Ragonnet et Mme Sauvage) : Les livres de lecture et les fichiers seront donnés aux élèves. Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Pour les parents qui ne peuvent pas imprimer les fiches, des exercices en lignes pourront être proposés aux élèves. Il sera possible de venir chercher les impressions à l'école. Les retours des élèves se feront, régulièrement, par mail ou seront déposés dans la boîte aux lettres de l'école.

CP : Le manuel de lecture et les différents fichiers seront donnés aux élèves. Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Possibilité de venir chercher les impressions à l'école. Le retour des travaux sera par mail ou dans la boîte aux lettres de l'école.

GS : Les travaux à faire seront envoyés par mail à la maison deux fois par semaine avec des compléments ponctuels. Les ateliers de manipulation seront adaptés afin qu'ils puissent être réalisés à la maison. Il sera possible de venir chercher les impressions à l'école. Les retours des élèves se feront, par mail ou seront déposés dans la boîte aux lettres de l'école.

PS/MS : Les travaux et ateliers seront dans la mesure du possible adaptés au matériel présent à la maison et les situations seront envoyées par mail deux fois par semaine. Les comptines et jeux de doigts seront accessibles via Educartable ou des liens internet. Des jeux éducatifs en ligne seront proposés. Les fiches seront à imprimer ou imprimées à l'école et à retirer.

- **Projets de l'année 2024 / 2025 :**

- Décloisonnement

Pendant la durée de la sieste des PS / MS, Mme Chanson intervient avec les classes de GS, CP, CE1 de 13h45 à 15h00 afin d'alléger le nombre d'élèves par classe pour 2 créneaux et/ou de regrouper certains niveaux répartis dans deux classes.

Pour cette première période, elle intervient en écriture et phonologie en GS pendant que Mme Ragonnet travaille avec tous les CE1 en étude de la langue, numération et résolution de problèmes. Mme Sauvage peut ainsi se concentrer sur le niveau CP uniquement.

Après les vacances d'octobre, durant la sieste des PS/MS (soit de 13h45 à 15h00), Mme Ragonnet travaillera les lundi, jeudi et vendredi avec ses élèves de GS tandis que Mme Chanson interviendra avec le groupe complet de CE1 (des deux classes de CP/CE1 et GS/CE1) en résolution de problèmes, Questionner le monde (le temps et l'espace) et en écriture. Le mardi, Mme Chanson dispensera l'enseignement aux élèves de GS et Mme Ragonnet sera en co-intervention avec Mme Dollois.

Sur le créneau 13h45 / 14h15, l'ensemble des 31 CP et CE1 seront en EPS (hormis le vendredi) ; Mmes Chanson ou Ragonnet travailleront en co-intervention avec Mme Dollois ou Mme Sauvage.

Ce decloisonnement complexe permet aux élèves de GS, de CP et de CE1 de travailler en niveau simple avec une enseignante de l'école. Les apprentissages en sont favorisés au vu du nombre plus faible d'élèves concernés dans les matières fondamentales.

Un decloisonnement est également mis en place dans les grandes classes : Mme Piguet assure l'enseignement de l'anglais pour tous les CE2 et Mme De Abreu se charge de l'enseignement de l'histoire pour les deux grandes classes.

- Projets réalisés

Ce lundi 14 octobre, la classe de PS/MS a confectionné des tartelettes aux pommes dans le cadre de la Semaine du Goût avec l'intervention de M. Colnot, pâtissier-chocolatier de la maison Drouhet.

- Projets prévus ou en cours

❖ Interventions foot :

Julien Mangel, du club de football de Francheville, interviendra 5 fois auprès de chacune des classes de GS à CM2.

Pour les GS / CP / CE1 : 14/10/24, 04/11/24, 15/11/24, 18/11/24, 25/11/24

Pour les CE2 / CM1 / CM2 : 10/03/25, 21/03/25, 24/03/25, 31/03/25, 07/04/25

Ce cycle foot permettra de pratiquer une discipline physique et sportive, d'acquérir les conduites motrices, les aptitudes et les capacités qu'impliquent cette activité. Il permettra aussi de combattre les stéréotypes de genre et de faire vivre l'égalité fille-garçon.

❖ Résidence d'artistes :

Les 76 élèves de CP à CM2 participeront à un projet de résidence d'artistes avec la compagnie Pyramid, originaire de Rochefort, sur le thème de la danse urbaine et du hip/hop. Un budget de 5000 euros est alloué par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour financer les interventions des artistes.

Pour initier le projet, les 4 classes de GS à CM2 iront le mardi 3 décembre 2024 au Théâtre Edwige Feuillère à Vesoul. Les élèves visiteront le théâtre le matin puis ils assisteront au spectacle « Sous le poids des Plumes ». A l'issue du spectacle, une rencontre avec les artistes est prévue avant un retour à l'école.

Les artistes viendront aussi à l'école pour faire pratiquer les élèves lors d'ateliers de danse :

- Lundi 2, jeudi 5 et vendredi 6 décembre 2024
- Lundi 17 et mardi 18 mars 2025
- Mardi 20, jeudi 22 et vendredi 23 mai 2025

Le vendredi 23 mai 2025 aux environs de 20h00, une restitution sera proposée aux familles à Saulx. A l'issue de leur prestation, les enfants pourront assister au spectacle « Trajectoires » de la Compagnie Pyramid.

❖ Projet départemental : **ECOLIERS aujourd'hui, ECOcitoyens demain :**

Année 1 : Préservons l'énergie

Un projet d'éducation au développement durable sur le thème du changement climatique proposé par le groupe départemental Sciences et Valeurs de la République :

-> pour développer des compétences en sciences, EMC, arts, géographie, mathématiques, français...

-> avec un défi collectif pour engager les élèves, les parents mais aussi partager plus largement avec les élus en réfléchissant aux déplacements pour venir à l'école.

Une labellisation E3D est envisagée cette année.

L'ensemble des classes se sont inscrites pour des animations autour des déchets :

PS MS : Contez vos déchets

GS CP CE1 : Le cycle de la matière

CE2 CM1 CM2 : Le gaspillage alimentaire

Nous attendons la confirmation pour connaître les classes sélectionnées.

❖ Noël

Comme les années précédentes, une somme d'argent est attribuée par le SICG pour l'achat d'un cadeau par élève, soit 10 € par élève. Cette année, le cadeau sera un livre. Le reliquat servira à offrir aux enfants un goûter avant les vacances de Noël.

Nous sommes à la recherche d'une personne qui accepterait d'être le Père-Noël pour la distribution des cadeaux. Mme Fournier indique que la personne qui était intervenue l'année dernière dans ce rôle est partante pour le réendosser cette année.

❖ Fête des gens qu'on aime

Au vu du nombre d'enfants concernés par des situations familiales particulières, nous avons fait le choix cette année de remplacer le cadeau de « fêtes des pères » et « fêtes des mères » par le cadeau de la fête des « gens qu'on aime ».

❖ Piscine

La piscine fait partie des **enseignements obligatoires** avec le savoir nager.

L'école a bénéficié d'un créneau piscine pour 2 classes. Cette année, ce sont les élèves des niveaux CP, CE1 et CE2, soit 48 élèves, qui sont allés à la piscine avec Mme Sauvage et Mme Ragonnet les lundi et vendredi matin du 9 septembre au 10 octobre 2024. Les élèves de GS et de CM1 (de la classe CE2/CM1) restaient à l'école avec Madame De Abreu. Nous remercions tous les parents qui se sont portés volontaires pour renouveler leur agrément de natation afin de pouvoir encadrer un groupe à la piscine. Deux personnes ont proposé de passer leur agrément cette année. Cela nous fait 10 parents agréés. Un grand merci à eux, sans qui ce module ne pourrait pas se faire et au SICG qui finance les lignes d'eau et le transport.

❖ Lire et faire lire

Mme Anne-Marie Jamey interviendra comme les années précédentes dans la classe de CE2 / CM1 ainsi que Mme Antonia Menière dans les classes de GS / CP / CE1. Ces interventions commenceront en période 2.

❖ Projet NEFLE

L'école a eu la bonne nouvelle de se voir attribuer un soutien financier de 12075 € dans le cadre du projet NEFLE « *Le numérique au service de tous* » déposé par l'équipe enseignante au printemps dernier. Nous ne savons pas pour l'instant comment pourra être utilisé cet argent, ni quand et comment il sera mis à disposition. Il nous semble cependant judicieux de remplacer en priorité les ordinateurs portables et le charriot qui les contient.

La société JL concept a offert dernièrement quelques ordinateurs qui remplaceront les postes obsolètes de la salle informatique.

- Point OCCE :

Solde au 01/09/2023 : 3729.85 euros

Solde au 01/09/2024 : 3893.07 euros

Soit un delta de + 163.22

- **Charges :**
- Adhésion OCCE / Assurances : 331.20 euros
- Spectacle des 3 chardons (PS à CE1) : 350 euros
- Ecole et cinéma (2 fois PS / MS, 3 fois GS à CM2) : 1317.50 euros (entrées : 767.50 € + bus : 550 €)
- Autour du pain (GS à CM2), bus : 140 euros
- Eaudici (toute l'école) : entrées : 1430 euros + bus : 900 euros
- Visite du collège (CM2) : bus : 70 euros
- Cross à Breuches (toute l'école) : bus : 210 euros
- Bal Folk (PS à CE1) : 180 euros (dont 90 euros remboursés par l'OCCE)
- Achats classe, goûter ...

Soit un total pour le transport de 1960 euros

- **Recettes :**
- Participation des familles (15 euros /enfant) : 99 x 15 = 1485 euros
- Dons Courlipiots : 1930 euros (500 euros + 1430 (entrées Eaudici))
- Vente de fleurs (Initiatives) : 785,29 euros de bénéfice (pour 2717,62 euros de vente)
- Vente de photos individuelles et objets : 951.20 euros de bénéfice (pour 2777.80 euros de vente)
- Ventes de chocolats : 273.94 euros de bénéfice (pour 1485.87 de vente)
- Ventes de photos de classe : 369 euros de bénéfice (pour 861 euros de vente)
- Subvention mairie d'Abelcourt (5 euros x 30 enfants) : 150 euros

Cette année, 94 cotisations ont été perçues pour un total de 1410 euros, la cotisation étant de 15 € par élève.

La coopérative organisera 4 ventes cette année.

Période 2 : Vente de photos individuelles et de fraties : prise de vues le mardi 12 novembre avec Acces Labo, la vente s'enchainera pour une livraison avant Noël.

Période 3 : Vente de produits locaux

Période 4 : Tombola. Nous sommes à la recherche de lots pour agrémenter cette tombola.

Période 5 : Vente de photos de classe

- **Mission Service Civique :**

Depuis plusieurs années, l'école bénéficie d'une personne en Mission Service Civique à raison de 26 heures par semaine. Elle intervient dans la prise en charge d'enfants en BCD, pour une aide dans toutes les classes et pour la vie collective à la piscine dans les groupes pris en charge par les parents agréés.

Les démarches sont en cours pour un début de contrat en novembre.

- **Association de parents d'élèves : Les Courlipiots :**

Mme Jeannerey indique que les Courlipiots ont effectué leur première réunion courant septembre 2024. Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Mme JEANNERAY Fabienne

Trésorière : Mme DEMESY Amélie

Secrétaire : Mme LANIER Amandine

Deux nouvelles mamans ont rejoint l'association. Les nouveaux parents sont les bienvenus même pour des activités ponctuelles et en cours d'année. L'association a besoin de bras et de nouvelles idées, sinon une dissolution est à craindre dans un avenir proche.

Un marché de Noël aura lieu le vendredi 6 décembre 2024. Une vente de sapins est prévue.

L'association « Autour des Courlipiots » financera les entrées et le transport des élèves de GS à CM2 à destination du Théâtre Edwige Feuillère pour un montant total de 1100 euros, nous les en remercions par avance.

Mme Jeannerey indique également que des ventes seront organisées au profit de l'association durant l'année : une vente de fromages avant les vacances de Noël pour une livraison avant Noël, une vente de galettes, éventuellement une vente de plants potagers pour le printemps et la fête de l'école fin juin.

- **Périscolaire :**

Mme Stéphanie Blaise a pourvu le poste de direction du périscolaire en remplacement de M. Vincent Amoureux. Elle est à la disposition des familles pour tout renseignement : les inscriptions des enfants, la cantine, les différents projets et animations, le paiement des factures, la sécurité des élèves et leur santé (PAI). Elle est présente au centre les lundis, mardis et jeudis de 7h30 à 13h45 et de 16h15 à 18h30, le mercredi et les vacances de 7h30 à 16h00 ou de 10h00 à 18h30 et les vendredis de 7h30 à 8h30 et de 11h15 à 13h30.

Cette année, le périscolaire et l'école mènent un projet commun autour de l'écologie et l'environnement.

Ce projet se décline au centre en 6 parties :

- Septembre / octobre : recyclage (carton) et sortie « Nettoyons la nature » autour du centre ce mercredi 16 octobre. Mme Ragonnet propose d'offrir des kits de ramassage appartenant à la commune de Villers.
- Novembre / décembre : fabrication de produits de beauté ou ménagers artisanaux et naturels
- Janvier / février : sensibilisation au gaspillage alimentaire
- Mars / avril : jardinage
- Avril / mai : l'eau
- Mai / juin : visite d'un centre de tri
- Juin / juillet : kermesse (avant dernier mercredi de l'année scolaire) avec jeux fabriqués par les enfants avec du matériel de récupération. Toutes les familles sont invitées et seront les bienvenues. La date vous sera communiquée ultérieurement.

APC : La responsabilité des enfants incombe à l'école pendant les APC ; le goûter doit être fourni par les familles.

Mme Blaise rappelle que le centre de loisirs est ouvert la première semaine de chacune des petites vacances sauf celles de Noël, ainsi que durant trois semaines en juillet et la dernière d'août. Il reste encore des places pour les vacances de la Toussaint ; le thème étant « les petits scientifiques » : vos enfants voyageront dans le monde des expériences. Les enfants peuvent être accueillis à la journée avec ou sans repas, mais également à la demi-journée.

La fréquentation de la cantine a significativement augmenté cette année à tel point qu'il est parfois nécessaire pour l'équipe de refuser des inscriptions. Le nombre d'enfants le midi est plafonné à 54. N'hésitez donc pas à anticiper et à inscrire votre enfant dès que vous en avez la possibilité. Le Portail famille permet de visionner le nombre de places restantes pour chaque jour.

Fréquentation : en moyenne, de 20 à 25 enfants fréquentent le périscolaire le matin et le soir et 15 enfants les mercredis.

L'activité sport du mardi midi a été reconduite cette année. Cependant, aucune publicité n'a été faite afin d'éviter les inscriptions qui ne seraient réalisées que dans le but d'y participer.

Mme Sauvage indique que la convention d'utilisation du matériel de sport signée entre la coopérative scolaire et le périscolaire l'année dernière sera renouvelée et étendue cette année à d'autres matériels de sport. Le matériel sportif acheté avec le Coopérative sera ainsi mis à disposition du périscolaire pour leurs activités sportives (ballons et paniers de basket, vélos, ...)

- **SICG :**

Mme Bréhat, présidente du SICG signale que la dernière phase de peinture aura lieu à l'école pendant les prochaines vacances en ce qui concerne les salles de sieste, de motricité et l'espace sanitaires ; la bibliothèque sera elle repeinte pendant les vacances de Noël. De menus travaux d'entretien seront également réalisés.

Le déploiement de la fibre est en cours autour de l'école, cependant Mme Bréhat n'a toujours aucune nouvelle d'Orange en ce qui concerne son installation à l'école. Mme Sauvage fait la remarque que le réseau internet est très instable et que la connexion est mauvaise.

Micro-Crèche :

Une micro-crèche va être construite entre le terrain de sport et le parking parents. La communauté de communes du Triangle Vert devrait lancer les travaux début 2025.

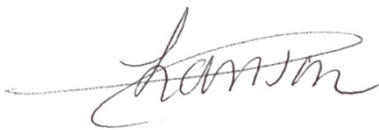
- **Questions diverses :**

Mme Ninucci demande s'il est prévu d'agrandir le parking parents. Celui-ci est actuellement jugé trop restreint et la prévision de l'installation de la future micro-crèche augmenterait les difficultés de stationnement. Mme Bréhat répond par la négative. Elle indique que les parents concernés sont censés arriver plus tôt que les horaires scolaires pour déposer leur bébé et qu'il n'y aura donc pas de souci de places. M. Valot, maire de Villers Les Luxeuil, ajoute qu'il faudra prévoir des places de parking pour le personnel de la crèche. M. Tard, maire d'Ehuns, réaffirme que les bus sont là pour éviter les soucis de parking et qu'il faut les utiliser sachant que notre département est le seul département où il existe encore des ramassages le midi et qu'il y a largement de places disponibles dans les bus. Il évoque qu'il est possible d'utiliser le dépose minute en stationnement au moment de la reprise des enfants à 11h 30 et à 16h 30 avec une capacité de 5 à 6 véhicules.

Prochain conseil d'école : vendredi 14 février 2025 à 18h00

La séance est levée à 20h00.

La secrétaire de séance
Isabelle Chanson



La directrice
Emilie Sauvage

